

Image



Résumé

Rentrée scolaire 2018/2019, inscription en 1ère année de maternelle du 15 janvier au 30 mars 2018.

Body

L'inscription en première année de maternelle concerne les enfants nés **entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015.**

L'inscription se fera uniquement sur rendez-vous, auprès du service de la vie scolaire en Mairie,

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 10h30 et de 16h à 18h,
- le mercredi de 8h30 à 10h30.

Repères

Le jour de l'inscription, munissez vous des documents originaux suivants :

- livret de famille (ou acte de naissance) et pièce d'identité du représentant légal de l'enfant qui se présente pour l'inscription,
- justificatif de domicile (EDF, GDF, Veolia) de moins de 3 mois,
- carnet de vaccinations à jour,
- jugement des affaires familiales en cas de séparation ou divorce.

Liens utiles

[Ecole Anne Frank](#)

[Ecole Les Hauts de Saint-Nicolas](#)

Contact

Service scolaire

Tél. 01 34 13 71 39

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

